

Projet Agricole et Alimentaire Territorial



PROGRAMME NATIONAL
POUR L'ALIMENTATION
**TERRITOIRES
EN ACTION**

Feuille de route
2025-2026



Elu référent :

DELABROISE Sébastien, Vice-Président en charge de l'environnement, la transition écologique et énergétique, le transport et la mobilité

Cheffe du service :

CHESNAIS Mélanie, cheffe du service Environnement, Energie et Mobilité

Chargée de mission du PAAT :

GSPANN Adèle, chargée de mission du Projet Alimentaire et Agricole Territorial, a.gspann@bretagneromantique.fr , 02 30 95 01 29

Avril - Mai 2025

Document produit par la Communauté de communes Bretagne romantique

Table des matières

I.	Introduction.....	3
II.	Les enjeux de notre alimentation.....	3
III.	Une gouvernance locale et transversale.....	4
IV.	Le diagnostic du système agricole et alimentaire de Bretagne romantique.....	4
V.	Le cadre stratégique et sa construction.....	6
VI.	La poursuite du PAAT au-delà de 2026.....	7
VII.	La présentation des actions.....	7

I. Introduction

Un **Projet Alimentaire Territorial (PAT)** est un projet **collectif et systémique** visant, sur un territoire, à rapprocher tous les acteurs de l'alimentation : producteurs, transformateurs, distributeurs, consommateurs, collectivités territoriales et acteurs de la société civile. Ce rapprochement des acteurs doit permettre de **partager un diagnostic du système alimentaire territorial** afin de **fixer des priorités stratégiques** pour mettre en cohérence les démarches existantes et démarrer de nouvelles actions structurantes.

La construction d'un PAT à l'échelle de la Bretagne romantique a été **validée par le bureau communautaire du 3 novembre 2022** et intègre la feuille de route communautaire 2022-2026. Ce projet répond également aux objectifs du PCAET adopté en 2021 (fiche action 4.1).

Le ministère de l'Agriculture donne un cadre national à ces initiatives. L'appel à projet du **Programme National pour l'Alimentation** apporte un soutien financier aux lauréats ainsi que de la visibilité au travers d'un **dispositif de reconnaissance**.

Deux niveaux de reconnaissance par le Ministère en charge de l'agriculture et de l'alimentation existent suivant l'état d'avancement du projet :

- Le **niveau 1** correspond aux **projets émergents** qui répondent aux objectifs assignés aux PAT par la loi ;
- Le **niveau 2** correspond aux projets dont l'avancement permet la **mise en œuvre d'actions opérationnelles, systémiques, pilotées par une instance de gouvernance établie**, à l'aide de moyens humains et financiers associés. Il est attribué pour une période de 5 ans renouvelable.

En mars 2023, le PAAT de Bretagne romantique est reconnu officiellement de niveau 1.

Deux ans plus tard, le diagnostic et la feuille de route 2025-2026 du PAAT sont aujourd'hui **finalisés**. A noter qu'en 2026, la labélisation PAT niveau 1 pour la CCBR prendra fin.

En répondant à l'appel à projet du Programme National de l'Alimentation (PNA), la Bretagne romantique s'est fixé un axe stratégique dans l'élaboration de son PAAT :

**Définir la feuille de route « alimentation et agriculture 2024-2026 » de
l'intercommunalité en prenant en compte les enjeux sociaux,
environnementaux, économiques et sanitaires pour une transition agricole et
alimentaire réussie et durable.**

II. Les enjeux de notre alimentation

L'alimentation est liée intrinsèquement à de nombreux domaines :

- **La santé** : une alimentation équilibrée et de qualité peut prévenir des maladies chroniques comme l'obésité, les maladies cardiovasculaires, le diabète et certains cancers.
- **L'économie** : l'alimentation est un secteur clé de l'économie, impliquant la production agricole, l'industrie agroalimentaire, la distribution, et la restauration. Elle génère des emplois, des revenus pour les agriculteurs et des flux commerciaux importants, tant au niveau local que global.
- **L'environnement** : l'agriculture et l'industrie alimentaire ont un impact majeur sur l'environnement. La production alimentaire est au cœur de l'utilisation des terres, de la consommation d'eau, des émissions de gaz à effet de serre, et de la perte de biodiversité.

- **La justice sociale** : promouvoir l'accès équitable à la nourriture est un enjeu fondamental pour réduire les disparités sociales.
- **La culture** : l'alimentation est également liée aux traditions, à la culture et à l'identité des individus et des communautés.
- **L'éducation** : l'éducation alimentaire est essentielle pour inculquer de bonnes habitudes alimentaires dès le plus jeune âge.

Plus particulièrement, chaque jour nos choix alimentaires influencent **notre environnement et notre climat**, notamment par l'émission de GES tout au long du processus alimentaire : les pratiques agricoles, les processus agroalimentaires par lesquels ils sont passés, les différents transports nécessaires, la mobilité des consommateurs...

III. Une gouvernance locale et transversale

La mise en place d'une gouvernance structurée est essentielle à la conduite de ce PAAT afin d'assurer la coordination des acteurs, le suivi opérationnel des actions et la prise de décisions stratégiques.

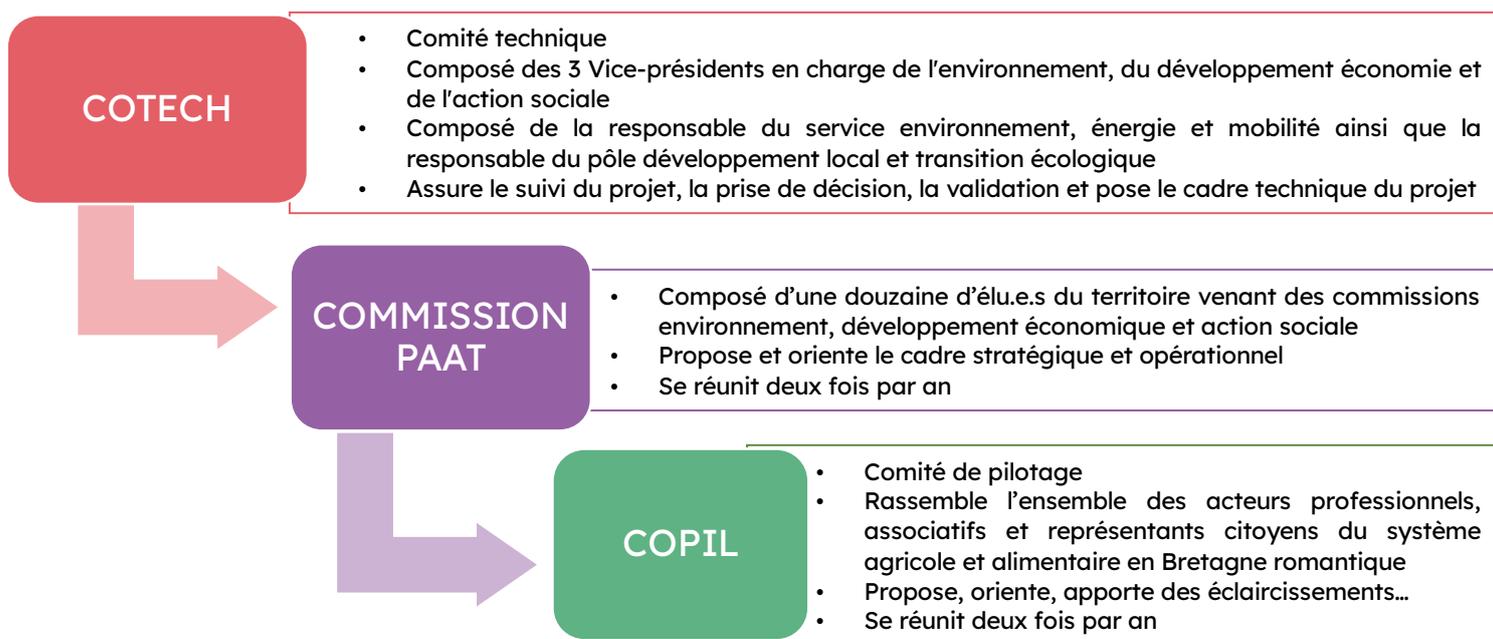


Figure 1 : Présentation de la gouvernance mise en place dans le cadre du PAAT de la CCBR

IV. Le diagnostic du système agricole et alimentaire de Bretagne romantique

Afin d'établir ce rapport sur le système alimentaire en Bretagne romantique, différents moyens de recherche ont été mobilisés :

- Des **entretiens semi-directifs** avec des acteurs professionnels :

- Les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS) : 3 enseignes rencontrées
- Les restaurants scolaires du territoire : 9 entretiens
- Le service de restauration privé principal sur le territoire
- Deux **réunions territoriales agricoles** où ont été conviés l'ensemble des agricultrices et agriculteurs du territoire
- Deux **jours de formation** à destination de la commission PAAT et des techniciens de la CCBR : « Les leviers de durabilité de l'agriculture et de l'alimentation » par Agrobio 35 et « Agriculture, qualité des eaux, les différents usages de l'eau et changement climatique » par la Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne. Deux visites de fermes ont complété ces journées.
- Des **données agricoles** compilées par nos partenaires
- Des **recherches bibliographiques**
- Une **enquête en ligne** pour connaître les habitudes d'achats et de consommation des citoyens auxquelles plus de 1100 réponses ont été récoltées.

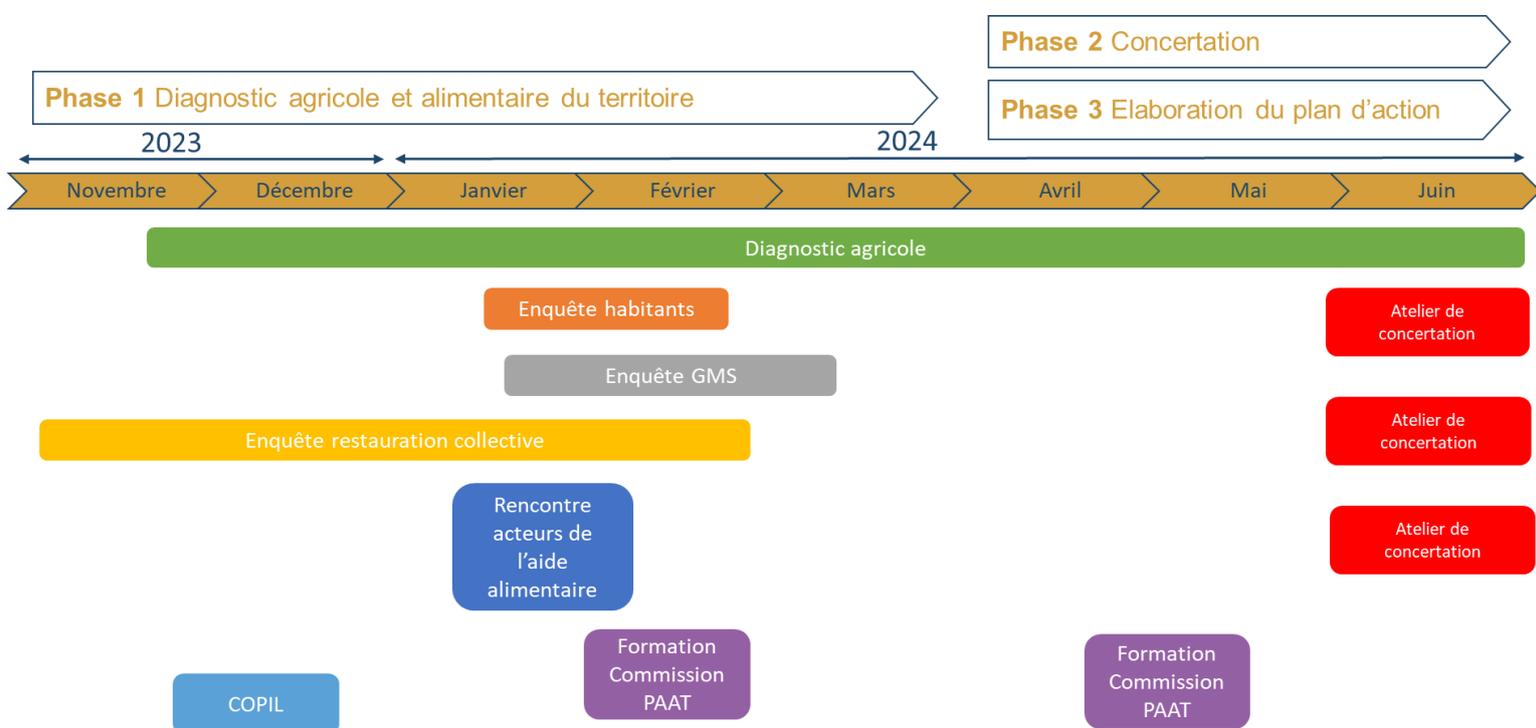


Figure 2 : Frise chronologique de la réalisation du diagnostic du PAAT de la CCBR

Ce diagnostic a permis de mettre en évidence **les forces et faiblesses du territoire sur son potentiel d'alimentation locale**. Bien que ce dernier soit à fort potentiel, de nombreuses barrières ont pu être évoquées limitant ainsi son développement.

La **concentration des terres agricoles** présente des risques significatifs pour **l'emploi rural, la diversité agricole, l'environnement et la résilience alimentaire**. Elle entrave **l'accès à la terre** pour les futurs agriculteurs et agricultrices de demain. Le **renouvellement générationnel** est crucial dans ce contexte, tout comme la **transition vers des pratiques agricoles plus durables et diversifiées**. Si **l'agriculture biologique** progresse, elle reste insuffisamment adoptée.

Par ailleurs, la **relocalisation des filières alimentaires** et la **mutualisation des équipements** de transformation constituent des pistes prometteuses pour favoriser la diversification des productions et réduire la dépendance aux infrastructures centralisées.

Cependant, des **défis logistiques et structurels persistent**, notamment dans les circuits courts et la distribution locale, où la **fragmentation des points de vente** complique l'accès à une alimentation locale. Le **maintien des épiceries de village** et des **circuits de proximité** est essentiel pour soutenir la vitalité rurale et réduire la dépendance à la voiture.

Du côté de la consommation, l'**engouement pour une alimentation de qualité, locale et durable** est perceptible, mais des **marges de progression importantes** existent encore, notamment pour **lutter contre le gaspillage alimentaire et soutenir les dynamiques alimentaires locales**. La restauration collective représente un **levier clé** pour soutenir des filières agricoles plus résilientes et durables, tout en consolidant les liens avec le monde agricole

Pour plus de résultats du diagnostic : <https://bretagneromantique.fr/paat/>

V. Le cadre stratégique et sa construction

Dans une **logique de concertation territoriale**, la CCBR a organisé, en juin 2024, **trois ateliers** mobilisant **une soixantaine d'acteurs du territoire** : professionnels de l'alimentation (restauration collective, grande distribution, artisans), représentants du monde agricole, chambres consulaires, élus et habitants.

Parallèlement, **des démarches inspirantes** menées dans d'autres intercommunalités ont été étudiées.

Au total, **plus de 300 pistes d'actions** ont été recueillies. Afin de construire une feuille de route cohérente et opérationnelle, **un travail de priorisation** a été mené en plusieurs étapes avec les élus membres du COTECH et de la Commission PAAT. Ce processus a permis de faire émerger une **feuille de route 2025-2026**.

Nous l'avons ainsi structurée autour de **quatre axes** de travail. Le premier axe, **d'ordre transversal**, adopte une **approche systémique**, tandis que les trois autres se concentrent respectivement sur des thématiques liées au secteur agricole, au système intermédiaire (logistique, transformation, distribution) et enfin à la consommation dans son ensemble.

Axe 1 : Partager une vision commune de l'agriculture durable et de l'alimentation de proximité en fédérant l'ensemble des acteurs du territoire

- **Action 1.1** : Pérenniser l'animation du PAAT

Axe 2 : Promouvoir et soutenir une transition agricole en Bretagne Romantique, afin de développer une agriculture à la fois économiquement viable, socialement valorisée, et respectueuse de l'environnement et de la qualité de l'eau

- **Action 2.1** : Créer un catalogue d'aides à destination des agriculteurs
- **Action 2.2** : Valoriser les actions de préservation de l'environnement auprès des agriculteurs

Axe 3 : Développer la création de valeur ajoutée des productions agricoles en soutenant à la fois la transformation locale et une logistique bas carbone

- **Action 3.1** : Mettre en place des rencontres d'affaires entre offre et demande locale

Axe 4 : Sensibiliser les consommateurs en informant et en favorisant une alimentation de proximité, de qualité et durable pour tous et toutes

- **Action 4.1.** : Accompagner collectivement les restaurations collectives dans leurs pratiques
- **Action 4.2.** : Monter un programme d'accompagnement individuel à la restauration collective
- **Action 4.3.** : Mettre en place un catalogue des producteurs pour les professionnels et entamer une réflexion pour le grand public
- **Action 4.4.** : Etablir un programme de sensibilisation et de valorisation du monde agricole auprès du grand public et du milieu scolaire

VI. La poursuite du PAAT au-delà de 2026

En 2026, il sera possible de prétendre au label n°2 pour les PAT opérationnels. Cette labélisation s'accompagne d'un **soutien financier** du ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. Ce dernier pouvant aller jusqu' à **200 000€ sur 3 ans couvrir 70% des dépenses éligibles** : le poste du salarié et les dépenses de fonctionnement et d'investissement permettant la mise en place du plan d'actions. Cette labélisation facilite la candidature à d'autres appels à projets initiés par différentes structures.

VII. La présentation des actions

Les actions sont présentées à la suite de ce document

ACTION :

Pérenniser l'animation du PAAT

Numéro de l'action :

1.1

Contexte de l'action

Le diagnostic a permis de mettre en évidence les forces et faiblesses du territoire sur son potentiel d'alimentation locale. Bien que ce dernier soit à fort potentiel, de nombreuses barrières ont pu être évoquées limitant ainsi son développement. La relocalisation des filières alimentaires et la mutualisation des équipements de transformation constituent des pistes prometteuses pour favoriser la diversification des productions et réduire la dépendance aux infrastructures centralisées. Cependant, des défis logistiques et structurels persistent, notamment dans les circuits courts et la distribution locale, où la fragmentation des points de vente complique l'accès à une alimentation locale.

Au vu de ces nombreux enjeux, les pouvoirs d'action d'une communauté de communes sont en lien avec ses compétences obligatoires, optionnelles et facultatives. L'agriculture et l'alimentation ne font pas partie des domaines d'expertise principaux de la CCBR, mais le PAAT peut mobiliser de nombreuses compétences dans des secteurs tels que l'Environnement, l'Urbanisme et l'aménagement, la Culture et le tourisme, ainsi que le Social, la Santé et l'économie.

Description de l'action

Cette action se décline en plusieurs sous-actions afin de garantir la poursuite du PAAT :

- Animation des différentes instances de gouvernance : COTECH, Commission PAAT et COFIL PAAT
- Réflexion sur la Sécurité Sociale Alimentaire : la SSA est un concept qui vise à garantir à chaque individu un accès suffisant à une alimentation saine et nutritive, indépendamment de sa situation économique.
- Visites d'ateliers collectifs de transformation : des visites d'ateliers de transformation alimentaire seront programmées afin de faire mûrir la réflexion des élus sur ce sujet. Ces ateliers pourront concerner des denrées alimentaires animales et/ou végétales : abattoir intercommunal, légumerie, conserverie... Un panorama des différents statuts juridiques et des modèles économiques sera ainsi tissé.
- Articulation avec le Contrat Local de Santé : cette articulation entre le CLS du Pays de Saint Malo et les PAT du territoire vise à développer une approche intégrée de la santé et de l'alimentation, répondant de manière plus efficace aux défis locaux et facilitant la lisibilité et l'interconnaissance des acteurs et des actions du champ de la nutrition & de la santé.
- Réflexion menée en concertation avec les EPCI voisins (Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération et communauté de communes Côte d'Emeraude) afin de collaborer avec la démarche Terres de Sources

Porteur :

- CCBR

Acteurs ciblés :

Elus, CCBR, Structures d'aide alimentaire, Membres du COFIL

Partenaires :

- * ADEME
- * Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt de Bretagne
- * Agence Régionale de la Santé

Moyens à mobiliser :

en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
4100	10%

Indicateurs de suivi :

- Nombre d'instances de gouvernance réalisées et ses participants
- Nombre de rencontres SSA réalisées et ses participants
- Nombre d'ateliers de transformation visités et ses participants

Points de vigilance :

- Identification de financements : rechercher des subventions et des financements publics/privés pour soutenir le projet (Europe, État, fondations).
- Engagement politique : veiller au rythme des élus et des élections municipales de 2026
- Labellisation niveau 2 du PAAT : répondre aux critères de labellisation.
- COFIL : Attention à la définition de local : à décliner selon les différents axes / domaines

Calendrier et échéances :

- 2025 : Poursuite des instances de gouvernance
- 2026 : Travail sur le dossier labellisation niveau 2

Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
CCCE	CRAB, CIVAM, CD 35, CDAS	DIPLT

Ressources inspirantes :

Dinan Agglomération, Communauté de communes Côte d'Emeraude, Pays de Fougères



AXE :

Promouvoir et soutenir une transition agricole en Bretagne Romantique, afin de développer une agriculture à la fois économiquement viable, socialement valorisée, et respectueuse de l'environnement et de la qualité de l'eau

ACTION :

Créer un catalogue d'aides à destination des agriculteurs

Numéro de l'action :

2.1.



Contexte de l'action

Le diagnostic agricole du PAAT a révélé différents enjeux liés au maintien et au développement de l'activité agricole sur le territoire :

- Diminution des exploitations agricoles (- 23% en 10 ans)
- Augmentation des surfaces moyennes par exploitation (+32% en 10 ans)
- Renouvellement des générations d'agriculteurs (âge moyen des chefs d'exploitation + 2 ans en 10 ans)
- Potentiel de développement important dans la transition agricole (CCBR : 17ème EPCI sur 18 en Ille-et-Vilaine en termes de part de SAU en AB dans la SAU totale)
- Manque de productions diversifiées notamment en fruits et légumes



Description de l'action

Plan de soutien financier à une politique agricole et alimentaire territoriale de la part de la CCBR :

- Des aides pour les installants : une aide financière de base avec des bonus complémentaires en lien avec les enjeux de transition du PAAT
- En réflexion, la mise en place d'aides pour les installés pour :
 - * la conversion en agriculture biologique
 - * l'investissement pour des projets de diversification et de transformation alimentaire répondant aux enjeux du territoire
 - * des diagnostics de durabilité : évaluation globale des pratiques d'une exploitation pour mesurer ses performances environnementales, économiques et sociales, afin d'accompagner sa transition vers des systèmes plus durables



Porteur :

- CCBR



Acteurs ciblés :

Agriculteurs



Indicateurs de suivi :

- Nombre de personnes ayant consulté l'aide à l'installation sur le site internet et les réseaux sociaux de la CCBR
- Nombre d'agriculteurs ayant consulté les aides à N+1 an
- Nombre de projets agricoles soutenus grâce aux aides identifiées par an
- Nombre d'installations complémentaires par an sur le territoire
- % de Surface Agricole Utile (SAU) en agriculture biologique par rapport à la SAU totale et son évolution



Points de vigilance :

- Des critères d'éligibilité à l'aide à l'installation répondant au contexte territorial : âge des bénéficiaires, profil de l'installation, le forfait bonification selon la production et le mode de production
- Quid de la transmission agricole avec reprise d'activité agricole ?
- COPIL : Bien s'assurer que l'agriculteur/trice souhaite travailler avec la restauration collective / En amont, comment veiller à l'accès au foncier / Catalogue d'aides : quelles stratégies? quelles politiques? quelles agricultures soutenues et comment ? / Quel impact pour le territoire d'un PASS JA ? / Comment faciliter l'installation des porteurs.trice.s de projet non issus du milieu agricole ?



Partenaires :

* Région



Moyens à mobiliser :

€	en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
0		15%



Calendrier et échéances :

Second semestre 2025 : Lancement de l'aide pour les installants
2026 : Montage technique et financier des aides pour les installés



Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
CRAB, Agrobio 35, CIVAM IT	CRAB, CD 35	CRAB, CD 35, CCCE



Ressources inspirantes :

Montfort Communauté et Lannion Tregor Agglomération : aide à l'installation bonifiée selon différents critères/ Communauté de communes Saône Beaujolais : financements pour bonnes pratiques/ Kreiz Breizh : aide aux entreprises de transformation et de commercialisation de produits agricoles/ Lorient Agglomération : aide à la certification en agriculture biologique



AXE :

Promouvoir et soutenir une transition agricole en Bretagne Romantique, afin de développer une agriculture à la fois économiquement viable, socialement valorisée, et respectueuse de l'environnement et de la qualité de l'eau

ACTION :

Valoriser les actions de préservation de l'environnement auprès des agriculteurs

Numéro de l'action :

2.2.



Contexte de l'action

Le diagnostic agricole du PAAT a révélé différents enjeux liés au maintien et au développement de l'activité agricole sur le territoire :

- 17ème rang sur les 18 EPCI d'Ille-et-Vilaine en part des surfaces bio dans la SAU totale : environ 5% de la SAU
- Une trentaine de fermes bénéficiant des MAEC
- 3% des masses d'eau en bon état écologique en Ille-et-Vilaine
- Agriculture en Bretagne romantique : contribution de 57% des émissions de gaz à effet de serre
- Dégradation des sols, pollution des eaux, impacts sur les services écosystémiques de la faune et de la flore



Description de l'action

Analyse des actions de transition agricole :

- * Identifier les pratiques agricoles favorisant la réduction des pollutions diffuses, l'amélioration de la qualité de l'eau, et le maintien des sols.
- * Cartographier les actions à destination des agriculteurs menées par les partenaires du territoire : Chambres d'agriculture, Agrobio 35, ADAGE, les bassins versants, les producteurs d'eau...
- * Identifier les manques sur le territoire.



Porteur :

- CCBR



Acteurs ciblés :

Elus, CCBR



Indicateurs de suivi :

- Nombre d'agriculteurs ayant participé à des actions de sensibilisation aux changements de pratiques agricoles durables
- Nombre d'agriculteurs labellisés sur le territoire et/ou bénéficiant de MAEC et autres démarches de qualité
- % de SAU bio par rapport à la SAU totale



Points de vigilance :

- A la croisée de nombreux domaines d'expertise
- Veille régulière liée aux ambitions de la CCBR
- COPIL : Travaux de l'ABE / Accès au foncier conditionne les systèmes de production et leurs impacts environnementaux / Quelle pérennité des actions menées dans le cadre du BV du Linon ? / Maintien du poste animateur agricole au niveau du BV du Linon en 2026?



Partenaires :

- * Chambre Régionale d'Agriculture de Bretagne
- * Agrobio 35
- * Bassins versants
- * Département



Moyens à mobiliser :

€	en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
0		5%



Calendrier et échéances :

- 2025 : Point avec le service de l'eau et recensement des actions des bassins versants, contact avec les partenaires agricoles
- 2026 : Montage de la cartographie



Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
DDTM, SSTM service Eau et biodiv, CRAB	DDTM, SSTM service Eau et biodiv, CRAB	CCCE, CRAB



Ressources inspirantes :

Le PAT du Pays de Grasse lance chaque année 2 appels à projets pour soutenir des actions locales en faveur d'une agriculture locale et de qualité/ Appel à projets de Mauges communauté/ Outils : IDEA (INRAE) ; CAP2ER (Institut de l'élevage)/ - COPIL : Explorer les filières type lin, blé noir / DDTM : travaux sur les impacts du CC sur l'eau puis sur l'agri / SCIC ENR valorisation de haies et plantations / Politique du département



ACTION :

Mettre en place des rencontres d'affaires entre offre et demande locale

Numéro de l'action :

3.1.



Contexte de l'action

Le diagnostic agricole du PAAT a révélé différents enseignements du développement de l'activité agricole et des liens avec la restauration collective du territoire :

- La loi EGalim comme levier de développement d'une agriculture durable et de qualité
- Un potentiel nourricier excédentaire dans certains types de production mais manque d'interconnaissance entre les différents acteurs
- Des GMS ouvertes à l'échange et en demande de collaboration
- Des cuisiniers en restauration engagés et soucieux
- Des coûts matières en restauration collective suffisants pour développer un approvisionnement de qualité et durable
- Une méconnaissance de la production locale par les consommateurs et les professionnels



Description de l'action

Les rencontres d'affaires seront l'occasion pour les producteurs locaux de rencontrer les différents acheteurs de Bretagne romantique et inversement. Sur une demi-journée, cette rencontre s'organisera en forum avec les stands des producteurs et une libre circulation des acheteurs. Les acheteurs concernés par cet événement seront : les restaurants commerciaux et collectif, les traiteurs, les Grandes et Moyennes Surfaces (GMS), les épiceries et les métiers de bouche (boucheries, primeurs, etc.). Le siège social de l'acheteur doit être situé sur le territoire de la Bretagne romantique. L'événement aura lieu tous les deux ans, avec une première édition prévue en automne/hiver 2025. D'autres stands informationnels pourront être proposés (ex : la gestion des déchets organiques, marché ambulant).

DATE : 12 novembre 2025 dès 14h30 au foyer rural de Meillac



Porteur :

- CCBR



Acteurs ciblés :

Agriculteurs, Restauration collective autre, Restauration scolaire, Traiteur, GMS, Restauration commerciale, Valcobreizh



Moyens à mobiliser :

en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
5500	20%



Indicateurs de suivi :

- Nombre de participants : producteurs et acheteurs présents le jour j
 - Satisfaction à chaud de la participation à l'événement
- Nombre d'échanges commerciaux viables à N+3 mois et à N+1 an
- Nombre de fournisseurs locaux répondant aux enjeux de la loi EGalim



Points de vigilance :

- Lieu : identifier un lieu adapté
- Nombre de participants : assurer une participation équilibrée entre agriculteurs et acheteurs
- Diffusion des invitations : informer et mobiliser les agriculteurs du territoire, notamment via les partenaires locaux
- Transversalité avec le service développement économique de la CCBR
- COPIL : Attention à ne pas centrer uniquement sur le prix, comment on



Calendrier et échéances :

12 novembre 2025 dès 14h30
Evénement tous les 2 ans.



Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
Chèverrie de la Poterie, CRAB	POULLE Sébastien (Convivio), BALOGUE Lionel (Intermarché), LIARD Christophe (cuisinier),	CCCE, CRAB



Ressources inspirantes :

- Les rendez-vous ProAlim par la Chambre Régionale d'Agriculture de Normandie/ - Le forum producteurs de Côte d'Emeraude et Dinan Agglomération



ACTION :

Accompagner collectivement les restaurations collectives dans leurs pratiques

Numéro de l'action :

4.1



Contexte de l'action

Le diagnostic agricole du PAAT a révélé différents enseignements sur la restauration collective du territoire :

- La Loi EGalim comme levier de développement d'une agriculture durable et de qualité
- Un potentiel nourricier excédentaire pour certains types de production mais manque d'interconnaissance entre les différents acteurs
- Des cuisiniers en restauration engagés et soucieux
- Des coûts matières en restauration collective suffisants pour développer un approvisionnement de qualité et durable
- Une méconnaissance des acteurs de la restauration collective entre eux



Description de l'action

La mise en place d'un réseau des cantines du territoire de Bretagne romantique permet de favoriser les échanges, les bonnes pratiques et l'amélioration continue dans le cadre de la loi EGalim, en intégrant les spécificités et les contraintes individuelles.

L'action suivante est proposée :

- Organisation de différentes réunions thématiques à destination des acteurs de la restauration collective communale, en gestion directe et en gestion concédée. Contenu des réunions : partage de pratiques, leviers d'amélioration, réflexions sur des achats groupés, lutte contre le gaspillage, diversification des protéines, mes outils Macantine...
- Animation des débats et des échanges entre les participants
- Organisation des visites de fermes et de cuisines



Porteur :

- CCBR- Communes du territoire



Acteurs ciblés :

Elus, Restauration scolaire : cuisiniers, gestionnaires...,
DGS et secrétaires de mairie



Moyens à mobiliser :

en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
5200	25%



Indicateurs de suivi :

- Nombre de participants aux différents temps d'échange
- Diversité des participants en pourcentage : gestionnaires, élus, cuisiniers...
- Nombre d'inscrits sur macantine
- Taux de télédéclaration



Points de vigilance :

- L'articulation avec les communes
- La participation de l'ensemble des acteurs de la restauration collective
- COFIL : l'implication des enfants dans la démarche / s'appuyer sur les instituteur.trice.s motivés par le sujet



Calendrier et échéances :

- 21 Mai 2025 : atelier pour gestion directe
- 28 Mai 2025 : atelier pour gestion concédée
- 11 Juin 2025 : atelier mixte sur ferme



Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
LETOURNEUX Sébastien (Tinténiac)	POULLE Sébastien (Convivio), LIARD Christophe (cuisinier), CCCE, CD 35	CRAB, CD 35



Ressources inspirantes :

Protocole d'engagement des communes restauration collective Lorient Agglomération / Groupement d'achat Saint Brieuc Armor Agglomération



AXE :

Sensibiliser les consommateurs en informant et en favorisant une alimentation de proximité, de qualité et durable pour tous et toutes

ACTION :

Monter un programme d'accompagnement individuel à la restauration collective

Numéro de l'action :

4.2.

Contexte de l'action

Le diagnostic agricole du PAAT a révélé différents enseignements sur la restauration collective du territoire :

- Des cuisiniers en restauration engagés et soucieux qui ont besoin d'un accompagnement individuel
- Des coûts matières en restauration collective suffisants pour développer un approvisionnement de qualité et durable
- La Loi EGAlim comme levier de développement d'une agriculture durable et de qualité
- Un potentiel nourricier excédentaire mais manque d'interconnaissance entre les différents acteurs
- Une méconnaissance des acteurs de la restauration collective entre eux

Description de l'action

Le montage d'un programme d'accompagnement individuel à la restauration collective permet de :

- Optimiser l'approvisionnement en produits locaux et en concordance avec les objectifs EGAlim en respectant les contraintes budgétaires des établissements volontaires
- Réduire le gaspillage alimentaire de manière mesurable
- Sensibiliser et former les équipes aux exigences légales et aux nouvelles pratiques
- Accompagner la rédaction et le suivi des marchés publics

Afin de réaliser ce programme, plusieurs étapes sont nécessaires :

* Montage du programme : le montage du programme se fera sur l'année 2025-2026 avec notamment la réflexion sur les moyens techniques et financiers. Plusieurs scénarios pourront être envisagés : un accompagnement gratuit et entièrement financés par la CCBR à destination des communes, une participation financière des communes, un double accompagnement par la CCBR et un prestataire extérieur...

* Identification des restaurations collectives volontaires pour suivre le programme d'accompagnement : cette identification sera opérée lors de l'animation du réseau des cantines de Bretagne romantique, en échange direct avec les services de restauration collective.

Porteur :

- CCBR

Acteurs ciblés :

Elus, Restauration scolaire : cuisiniers, gestionnaires...,
DGS et secrétaires de mairie

Indicateurs de suivi :

- Nombre de cantines volontaires intéressées

Points de vigilance :

- Répartition des missions entre expertise en interne et expertise externe

Partenaires :

* A définir

Moyens à mobiliser :

€	en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
0		5%

Calendrier et échéances :

2025 : Montage du programme et dynamique partenariale avec les communes
Septembre 2026 : Potentiel lancement du programme

Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
SMICTOM Valcobreizh, LETOURNEUX Sébastien (Tinténiac)	Des idées plein la terre	CRAB, CD 35

Ressources inspirantes :

- Démarche PAT Bretagne : Rennes métropole, Dinan Agglomération, Liffré Cormier communauté .../ - Pays de Fougères Pole ESS/ - Les expériences de structures d'achats collectifs, exemple : centrale d'achat bretonne niveau régional avec Breizh Achat



ACTION :

Mettre en place un catalogue des producteurs pour les professionnels et réfléchir pour le grand public

Numéro de l'action :

4.3.



Contexte de l'action

Dans le cadre des objectifs de développement des circuits courts et de promotion de l'agriculture locale, la Communauté de communes Bretagne romantique (CCBR) souhaite collaborer avec la communauté de communes Côte d'Émeraude (CCCE), Saint Malo Agglomération (SMA) et Dinan Agglomération (DA) pour réaliser un catalogue mutualisé des producteurs locaux. Les quatre EPCI souhaitent coopérer pour créer et actualiser ce catalogue des producteurs locaux à destination des acteurs de la Restauration Hors Domicile. Les quatre territoires partagent un même bassin de vie et de consommation, rendant cohérente la mutualisation de cet outil. Il donnera ainsi la visibilité sur les denrées disponibles localement et les conditions logistiques et commerciales de commande.



Description de l'action

Dans le cadre de la mise en oeuvre de chaque Projet Alimentaire Territorial (PAT), Dinan Agglomération, Saint-Malo Agglomération, la communauté de communes Côte d'Émeraude et la communauté de communes Bretagne romantique mutualisent une action commune. Cette dernière vise à favoriser l'approvisionnement local dans la restauration hors domicile (RHD), par la production d'un catalogue recensant les producteurs locaux susceptibles de répondre à cette demande.

Les quatre EPCI souhaitent coopérer pour créer et actualiser un catalogue mutualisé des producteurs locaux à destination des acteurs de la Restauration Hors Domicile. Ces derniers partagent un même bassin de vie et de consommation, rendant cohérente la mutualisation de cet outil.

En parallèle de ce recensement, la CCBR souhaite entamer une réflexion pour la mise en place d'un catalogue également à destination du grand public pour connaître les points de vente locaux.



Porteur :

- CCBR / CCCE / DA / SMA



Acteurs ciblés :

Agriculteurs, Grand public, Restauration collective, Restauration commerciale



Indicateurs de suivi :

- Nombre de catalogues version papier distribués
- Nombre de producteurs référencés
- Nombre de producteurs référencés et répondant aux objectifs EGAlim
- Nombre de catalogues numériques téléchargés



Points de vigilance :

- Exhaustivité et actualisation des données : garantir que tous les producteurs éligibles soient bien identifiés et que les informations soient mises à jour
- Sensibiliser les producteurs et les restaurations collectives
- Coordination interterritoriale : assurer une collaboration fluide entre les quatres intercommunalités
- Mise à jour du catalogue



Partenaires :

• EPCI voisins



Moyens à mobiliser :

€€	en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
2000		5%



Calendrier et échéances :

2025 : référencement des producteurs, réalisation et diffusion annuaire, lancement réflexion sur référencement points de vente à destination du grand public
Octobre 2025 : publication du catalogue professionnel des producteurs locaux



Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
CCCE	POULLE Sébastien (Convivio)	Chèverrie de la Poterie, BVBR



Ressources inspirantes :

Annuaire producteurs grand public Rennes Metropole, Communauté de communes Roi Morvan



AXE :

Sensibiliser les consommateurs en informant et en favorisant une alimentation de proximité, de qualité et durable pour tous et toutes

ACTION :

Etablir un programme de sensibilisation et de valorisation du monde agricole auprès du grand public et du milieu scolaire

Numéro de l'action :

4.4.



Contexte de l'action

Le diagnostic agricole du PAAT a révélé l'engouement de la part des professionnels et des habitants du territoire à travers différents enjeux sur le système agricole et alimentaire :

- Méconnaissance du monde agricole
- Besoin de sensibilisation des jeunes générations aux défis de l'alimentation durable
- Diffusion des bonnes pratiques d'une alimentation locale, de qualité et durable au-delà des personnes convaincues



Description de l'action

Plusieurs actions pourraient être programmées tout au long de l'année :

- Mise en place d'ateliers de sensibilisation :
 - * La poursuite des ciné-débats dans le cadre du festival Alimenterre.
 - * Participation au Forum Jeunesse du Service Info Jeunesse de la CCBR : un escape game par l'association Aux Goûts du Jour animé le jour J sur la thématique alimentation/ santé
 - * Montage d'un programme d'animations à destination du Chantier Accompagnement Projet de Bretagne romantique
- Communication via le magazine communautaire : à travers le magazine communautaire, le service communication et le PAAT souhaitent insérer une feuille A5 dans les prochaines éditions afin de sensibiliser les habitants du territoire sur les enjeux de l'alimentation durable.
- Mettre en place un cycle pédagogique "Alimentation" auprès de classes de cycle 2 avec Des Idées Plein La Terre : 8 classes prévues pour l'année scolaire 2025-2026.



Porteur :

- CCBR



Acteurs ciblés :

Grand public, Enfants



Indicateurs de suivi :

- Nombre de jeunes participants à l'escape game
- Nombre de participants au ciné-débat
- Nombre de participants du CAP
- Nombre de feuilles A5 transmises aux habitants du territoire
- Nombre de recettes partagées
- Nombre d'élèves participants au cycle pédagogique



Points de vigilance :

L'ensemble de ces actions nécessite du temps agent pour les animer et les piloter.



Partenaires :

- * Des Idées Plein La Terre
- * Aux Goûts du Jour



Moyens à mobiliser :

en TTC, et hors le coût des moyens humains	Moyen humain
8700	15%



Calendrier et échéances :

- Forum jeunesse : mars 2025
- Magazine communautaire : mai, septembre 2025 et janvier, mai, septembre 2026
- Programme à destination du CAP : lancement en juin 2025



Implication des acteurs :

S'engage avec la CCBR	Consulté pour expertise	Souhait d'être tenu informé
Des idées plein la terre, Terres de Liens	Agrobio 35, BVBR	Chevrerie de la Poterie, SMB Linon, CCCE



Ressources inspirantes :

Annuaire producteurs grand public Rennes Metropole, Communauté de communes Roi Morvan/ COPIL : Agriculteur de Bretagne sur la communication / voir actions engagées ou en projet avec publics précaires

